



Bulletin d'information sur les pesticides N°10 – Septembre à Novembre 2022

Actualités législatives et réglementaires



Costa Rica : Interdiction du fipronil pour l'usage professionnel et industriel

Au Costa Rica, l'interdiction de l'utilisation de l'insecticide fipronil a été décidée par un [décret](#) - n°43767-S-MINAE - entré en vigueur le 11 novembre, en raison des risques inacceptables que cette substance présente pour les pollinisateurs.

Le décret instaure un délai non prorogable de six mois, à compter de l'entrée en vigueur, afin d'épuiser les stocks de fipronil sur le marché national.

Cependant, l'interdiction est limitée à l'utilisation professionnelle et industrielle du produit. Elle vise ainsi les fumigations dans les installations physiques (espaces clos, bâtiments ou habitations), mais exclut les usages agricoles dans les espaces ouverts, qui, comme nous l'explique [Henry Picado](#), président de la Fédération écologiste du Costa Rica, tue pourtant le plus de pollinisateurs.

Par ailleurs, la société civile costaricienne [sollicite](#) vivement l'interdiction du chlorothalonil. Il s'agit du [deuxième fongicide](#) le plus importé dans le pays, bien qu'il soit déjà interdit dans 32 pays, en raison de ses risques inacceptables pour la santé humaine et animale.

La contamination de l'eau potable par la substance, révélée en décembre 2021 par l'Institut régional d'études sur les substances toxiques de l'Université nationale (IRET-UNA) de l'Université nationale du Costa Rica, toucherait jusqu'à [cinq mille personnes dans la ville de Cartago](#).

En sus de son interdiction, la société civile [demande](#) à ce que les autorités sanitaires élargissent les contrôles sur l'ensemble du pays où le produit est utilisé, mais aussi dans l'analyse des molécules potentiellement présentes dans l'eau (seules 24 molécules différentes sont analysées, alors qu'il en existe plus de 200 enregistrées).

Pesticide par pesticide, utilisation par utilisation, nous parviendrons à la fin de leurs usages et de leurs dommages.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

[Je donne à Justice Pesticides](#)

[Retour au site de Justice Pesticides](#)